



Résiliation de bail -- fuite d'eau

Par **deejoh**, le **29/05/2008 à 08:13**

Bonjour,

J'haibite un appartement en location situé au 2 eme étage, au dessus de la chambre il y a une terrasse très peu étanche.

Quelques mois après notre arrivée dans l'appartement nous avons constaté des problèmes de peinture au plafond (elle se décolle par plaque).

Un expert mandaté par notre assurance est intervenu et à constaté 100% d'humidité dans les murs.

Les travaux de réparation ne peuvent commencé uniquement si l'agence a effectué des trvaux d'étanchéité sur la terrasse mais depuis plus d'un an elle n'a rien entrepri.

Depuis les récents orages en idf nous avons de l'eau qui coule du plafond, à certain endroits lorsque j'appuie sur le plafond, l'eau coule.

Pouvons nous rompre notre bail prématurément ?

Merci